

A AFFICHER

Avis de Publication

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible.

CENTRE DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Michèle JARRAYA

07 janvier 2022

OBJET : Epreuves de sélection pour l'entrée en formation d'Assistant de Régulation Médicale de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP).

• **NOMBRE DE PLACES :**

Rentrée septembre 2022
Sous réserve de modification

59

• **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- Etre âgé de 18 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'un titre ou diplôme de niveau 4

Où

- Justifier de 3 années d'expérience professionnelle à temps plein.

EPREUVE D'ADMISSIBILITE	EPREUVE D'ADMISSION
<i>Le 30 mars 2022</i>	<i>Les 17 et 18 mai 2022</i>

(Sous réserve de modification)

• **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription aux épreuves de sélection sur le site : <https://concours.aphp.fr>

Il est informé qu'il doit consulter régulièrement son espace candidat pour suivre l'avancement de son dossier.

Dans cet espace, le candidat trouvera toutes les communications du Pôle Concours Sélections Affectations des filières Paramédicales (CSAP) : suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats...

Date de début des inscriptions électroniques	01 février 2022 - 7h00 (heure de Paris)
Date limite des inscriptions électroniques	11 mars 2022 - 12h00 (heure de Paris)

La date limite de télétransmission des pièces du dossier d'épreuve a été fixée au 18 mars 2022 à 12h00 (heure de Paris).

• **CONDITIONS D'ADMISSION DEFINITIVE :**

- En suivant l'ordre de classement établi par le jury.
- Après avis favorable du Médecin du Travail.